

Comité syndical du 9 mai 2023

à 20h

Procès-verbal

Présents : **Délégués commune des Bouchoux** Mickael PONCET, vice-président
Benoît COLLIN, titulaire
Jérôme GRECARD, suppléant et Maire des Bouchoux)
Délégués commune de La Pesse Caroline AUGÉ-CHEVASSUS, présidente
Julien CARNOT, titulaire
Audrey GRANDCLEMENT, suppléante

Invité : Claude Mercier (Maire de La Pesse)

Secrétaire de séance Benoît COLLIN

Séance ouverte 20h

Suite au départ d'Isabelle Heurtier, Mickael Poncet est désigné délégué titulaire par le conseil municipal des Bouchoux.

Caroline Augé-Chevassus en tant que Vice-présidente, préside la séance.

ORDRE DU JOUR

1- Approbation du PV du 6 avril 2023.

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

2- Contrat d'assurance Groupama

Suite à négociation, Groupama a transmis une nouvelle proposition d'assurance pour les bâtiments, équipements ainsi que pour les enfants, agents et élus dans le cadre des activités scolaires et périscolaires et transport. La proposition est de 1454.74€ au lieu de 1735.37€.

Délibération : à l'unanimité POUR la signature du nouveau contrat.

3- Avenir des écoles : retour sur les délibérations municipales

Julien Carnot, excusé ce jour, a transmis un message demandant aux communes de se positionner quant à l'avenir de nos écoles. Ce positionnement permettra d'envisager plus sereinement les actions à conduire au sein de notre SIVOS.

Les délibérations des 4 conseils municipaux montrent l'absence de consensus quant au choix du scénario scolaire. De même il n'y a pas eu de consensus concernant la petite enfance.

Le scénario du pôle unique est approuvé par les communes pour différentes raisons : économies d'échelle, facilité de gestion d'un seul site, qualité pédagogique et sociale pour les enfants et cohésion d'équipe pour les agents et enseignants. De plus il est plébiscité par les parents.

Le choix du site du pôle unique est difficile. Excentré, il risque de ne pas convenir aux habitants de l'autre extrémité. Rappelons qu'un parent dont les horaires de vie ne permettent pas l'utilisation des transports scolaires réalise 2 allers-retours chaque jour pour se rendre à l'école et le scénario aux Moussières imposait donc 40km de détours quotidiens pour les familles bouchérandes habitant au village. Les familles sont-elles prêtes à faire ce détour pour une école à 3 classes plutôt que 2 classes ?

Les deux maires conviennent qu'il est nécessaire de trancher quant à la fusion ou non fusion.

La commune de La Pesse a demandé à surseoir et n'a pas pris de position. En juin 2022 par délibération elle avait demandé l'étude du scénario Pôle unique par réhabilitation du bâtiment des Moussières et Pôle unique par réhabilitation du bâtiment de La Pesse. L'étude du scénario La Pesse n'avait pas fait consensus au sein du groupe maires-présidents et n'a donc pas été réalisée. La Pesse fait donc réaliser une étude pour pouvoir prendre une position. Par ailleurs, elle est favorable à l'intégration de la compétence Petite Enfance.

La commune des Bouchoux ne souhaite pas revenir sur sa décision. Par ailleurs, elle ne souhaite pas intégrer la compétence Petite Enfance.

4- Fonctionnement de l'équipe

Brigitte Pochet n'est pas en mesure de reprendre son poste cette fin d'année scolaire. Cynthia Merce qui la remplaçait depuis le 20 mars n'a pas souhaité reconduire son contrat. Anaïs Vuillat Sonrel a donc intégré l'équipe périscolaire de La Pesse en remplacement de Brigitte depuis le 4 mai. La Régie Ticket a été confiée à Céline Frutoso qui vend les tickets aux parents tous les jours depuis la mairie. Il conviendra probablement d'envisager le renouvellement ou un recrutement en septembre dans l'hypothèse où Brigitte ne pourrait pas encore revenir.

Louise Monnier occupe le poste d'adjoint administratif 5h/semaine depuis février 2023 et jusqu'au 31 août. Elle ne souhaite pas reconduire son contrat car ce poste est difficilement compatible avec le poste à temps plein qu'elle occupe par ailleurs. Elle précise que le travail en fin de journée rend impossible les échanges avec les administrations ou collègues et la tenue d'une permanence téléphonique. Par ailleurs elle mentionne que les nombreuses tâches (RH, Gestion du système de tickets et garderie, vie syndicale, suivi des comptes...) nécessitent un volume horaire plus important. Les prédécesseurs de Louise avaient déjà mentionné l'important volume horaire nécessaire. Les élus se sont mobilisés pour prendre en charge certaines tâches. Une modernisation du système de réservation et facturation des services périscolaires permettraient de gagner du temps. Une offre d'emploi avec un volume horaire de 10h sera publiée.

Cathy Mollet nous quittera pour partir en retraite cet été. Une offre d'emploi pour la remplacer sera diffusée.

Des échanges ont lieu autour de la gestion du personnel. En l'absence de directeur, il est difficile pour les élus de faire face au turn-over, d'assurer les recrutements, la formation et le suivi des agents qui

se retrouvent parfois très seuls face aux enfants ou seuls face aux tâches administratives. La gestion déléguée de nos accueils périscolaires permettrait probablement un meilleur pilotage de nos services. Moderniser nos outils de travail permettrait de gagner en confort et efficacité (logiciel avec portail famille, lave vaisselle, ...). Dans l'hypothèse d'un échec des tentatives de recrutement à venir, un contact doit être pris avec des structures gérant ces services pour les collectivités, pour étudier les conditions de gestion de nos services périscolaires et de maintien de notre personnel dans leur emploi.

>> Benoit Collin poursuit son accompagnement auprès de Louise sur la gestion des tickets.

>> Caroline Augé-Chevassus lance les recrutements et prend contact auprès des structures intervenant dans notre secteur en délégation.

5- Gestion des réservations et des facturations périscolaires

Le système de ticket cantine montre ses limites. L'aide de Céline Frutoso et Benoit Collin ne peuvent qu'être temporaire. Des logiciels semblent intéressants et bien adaptés. Une présentation du logiciel 3D Ouest est faite. Berger-Levrault a également été sollicité.

>> Julien Carnot se renseigne auprès de Cosoluce et se dit prêt à accompagner la mise en place d'un portail famille. À noter que la gestion du périscolaire par un prestataire permettrait de bénéficier de services de ce type, inclus dans la prestation.

6- Prestataire Repas

Le contrat avec 1001 repas arrive à terme et il convient de relancer un appel d'offre.

Plusieurs prestataires ont été contactés afin d'informer de la prochaine publication de l'appel. À noter que la gestion du périscolaire par un prestataire permettrait de déléguer aussi la gestion de l'approvisionnement des repas, inclus dans la prestation.

>> Caroline Augé-Chevassus produit les documents et publie l'appel d'offre.

Délibération : le conseil approuve à l'unanimité la publication d'un nouvel appel d'offre.

7- Comité de pilotage PEDT

Les RPI BLMLM et LPLB sont invités à conduire un PEDT commun pendant 3 ans. Le projet commun est à définir. Une subvention serait affectée au plan mercredi. Sont invités : les directeurs d'écoles, les DPE, les représentants du SIVOS, éventuellement un représentant du personnel périscolaire, les DDEN. Pour notre SIVOS : Mickael Poncet et Caroline Augé-Chevassus participeront.

8- Election du nouveau bureau

Caroline Augé-Chevassus est élue présidente et Mickael Poncet Vice-Président.

Le caractère actif des 2 élus qui seront peu disponibles en journée invite à la mobilisation de toute l'équipe du conseil syndical.

Délibération : Caroline Augé-Chevassus est élue présidente à l'unanimité. Mickael Poncet est élu vice-président à l'unanimité.

Il est proposé l'attribution d'une indemnité réglementaire pour la Présidente et le Vice-Président.

Délibération : L'attribution des indemnités proposées est approuvée à l'unanimité.

9- Divers

- Suite aux délibérations des communes concernant le projet de regroupement des RPI, une rencontre est fixée avec l'IEN et la sous-préfète le 6 juin à 17h à la Sous Préfecture : Mickael Poncet et Caroline Augé-Chevassus participeront aux cotés des maires. Les maires suggèrent une rencontre préalable avec les Moussières et Bellecombe.
- Des agents périscolaire seront absents (environ 4 jours) : remplacements à prévoir par les élus ?

La séance est levée à 22h

La présidente Caroline AUGÉ-CHEVASSUS

Le secrétaire Benoît COLLIN


39370 LES BOUCHOUX
LA PESSE - LES BOUCHOUX
SOAIS

